

RESTAURATION ET REACTIVATION DE « LASER-KLAMMER » (1995/2019), UNE ŒUVRE LUMINEUSE DE GUNTER FRENTZEL INTEGREE AU BÂTIMENT ST-GERVAIS

Jeudi 13 juin 2019 dès 21h

DOCUMENTATION SUR L'ŒUVRE ET L'ARTISTE

« Cette sculpture laser, que j'ai conçue spécialement pour ce lieu, contient symboliquement par une parenthèse toute la diversité créative de Saint-Servais Genève. Comme matériau, j'ai choisi délibérément le gaz argon pour que la sculpture soit perçue avec une intensité différente selon les changements du temps. C'est une sculpture qu'on porte en soi durant le jour, afin que, la nuit tombée, elle puisse être ressentie dans ses multiples perspectives. Comme une sculpture classique, on doit la contourner pour l'appréhender dans sa totalité. »

– Gunter Frentzel, 1995



Figure 1. Crédits photographiques : Reto Toscano

INTERVENTIONS LORS DE LA REACTIVATION, JEUDI 13 JUIN A 21H

Monsieur Sami Kanaan

Conseiller administratif de la Ville de Genève en charge du
Département de la culture et du sport (DCS)

Madame Sandrine Kuster

Directrice du Théâtre St-Gervais

Le **collectif BPM** (composé des comédiens Büchi/Polhammer/Mifsud)
proposera une brève performance en guise d'exploration du laser avant son allumage

Laser-Klammer

Historique et description du projet

Depuis sa réouverture en 1984, Saint-Gervais Genève a évolué d'un statut initial de Maison des Jeunes à celui d'une institution culturelle agissant dans le domaine des arts de la scène (Théâtre St-Gervais) et de l'image (centre pour l'image contemporaine). Soucieuses d'affirmer l'identité de l'institution ainsi que son caractère public et ouvert, la Fondation et la Direction de Saint-Gervais sollicitent en 1994 le « Fonds municipal de décoration », aujourd'hui le Fonds municipal d'art contemporain (FMAC), pour une intervention artistique sur le bâtiment. L'architecture du bâtiment laisse peu apparaître la vocation culturelle de cette institution.

Le Fonds municipal de décoration ouvre alors un concours sur invitation ayant pour objectifs l'affirmation de l'identité culturelle de ce bâtiment ainsi que de son caractère public et ouvert. Cinq artistes sont invités : Patrice Baizet, Remi Dall'Aglio, Gunter Frentzel, Hervé Graumann et Roman Signer. Le jury, présidé par Alain Vaissade, alors Maire de la Ville de Genève, est également composé de membres de la Commission du Fonds municipal de décoration et de représentants de Saint-Gervais Genève et d'associations du quartier. Celui-ci désigne l'artiste Gunter Frentzel comme lauréat du concours, avec son projet de « Laser-Klammer » (« parenthèse laser »). Par la suite, le Fonds municipal de décoration et le Service des bâtiments de la Ville travaillent avec l'artiste à la réalisation de son œuvre. Le Fonds municipal de décoration en assure le financement.

Le projet de Gunter Frentzel se présente sous la forme d'un rayon laser entourant, telle une parenthèse ou un cadre, le bâtiment de Saint-Gervais Genève. L'infrastructure technique est installée au premier étage, d'où le rayon est envoyé à travers une ouverture qui transperce le mur du bâtiment. Le rayon vert est ensuite réfléchi par un système de miroirs. Il suit verticalement la façade sud jusqu'au-dessus du bâtiment, passe par-dessus la toiture et redescend de l'autre côté, le long de la façade donnant sur la rue des Terreaux-du-Temple.

Au-delà de la fascination et du pouvoir évocateur que peut exercer le laser dans le domaine de la science, voire de la science-fiction, de la médecine ou de la cosmétique, l'utilisation qu'en propose l'artiste ne saurait être une fin en soi, mais un moyen pour lui de traduire ses idées. Par définition, le laser, acronyme de « Light Amplification by Stimulated Emission of Radiation », concentre la lumière en vue d'une utilisation ciblée et précise. Frentzel ne fait qu'utiliser cette propriété première, en évitant une diffusion ou un effet d'« arrosage » de lumière incontrôlé. Son œuvre vise la concision et l'ellipse : il se limite à un seul matériau et à un seul laser, de forte puissance, à une couleur unique – le vert – pour des raisons techniques (c'était en 1995 la couleur la plus facile à produire et la plus visible), à une forme géométrique simple – une ligne brisée – et à un espace – celui du bâtiment St-Gervais. L'œuvre est parfois visible, parfois invisible, selon la position du spectateur dans la ville, le moment de la journée et les conditions météorologiques. En effet, plus l'air est pur et sec, moins le rayon est visible ; à l'inverse plus l'air est chargé en humidité, plus il devient visible, en particulier par temps de pluie ou de neige. Se mêlant complètement à l'espace urbain, l'œuvre invite le spectateur à se mouvoir, à faire le tour du bâtiment, à la regarder sous des angles multiples.

Gunter Frentzel a en effet choisi de ne pas intervenir directement sur le bâtiment mais de créer un condensé d'espace, formant en quelque sorte un dessin tridimensionnel, sous forme d'une ligne brisée. Le laser lui permet ainsi de se mesurer à l'espace sans passer par le traitement de la masse et

du volume. Par sa singularité, cette œuvre immatérielle et intangible acquiert une dimension poétique et définit une nouvelle relation entre elle, l'espace et le spectateur. Cette relation, pour être perçue, demande du temps, mobilise le corps tout entier et demande au mental de suppléer aux limites de perception visuelle.

L'aspect expérimental de la technologie du laser appliquée à une installation d'art public pérenne, la maintenance exigée auprès de l'équipe du Théâtre St-Gervais (le laser ne fonctionnait pas tous les jours et n'était pas programmé automatiquement ; il devait être activé manuellement par l'équipe sur place lors des soirs d'ouverture publique et lors de représentations), et les coûts engendrés par le contrôle et les réglages fréquents de cette installation ont convaincu le FMAC, en 2006, d'interrompre le fonctionnement de l'installation.

Depuis, le bâtiment de St-Gervais a également changé d'identité : il ne fait plus office de Maison des Jeunes et n'abrite plus le centre pour l'image contemporain ; il est désormais occupé par le seul Théâtre St-Gervais. L'arrivée d'une nouvelle direction à la tête de cette institution en 2018 a créé une nouvelle dynamique et l'opportunité de redonner vie au laser de Gunter Frentzel (décédé en 2017) a été discutée entre le Théâtre et le FMAC. Les importants progrès dans la technologie du laser et l'opportunité de réactiver une œuvre unique, la seule œuvre laser pérenne de Gunter Frentze, avec de celle de Soleure (qui, elle, fonctionne seulement en hiver), ont convaincu ces deux institutions de joindre leurs forces pour proposer la renaissance du Laser-Klammer. Au niveau technologique, l'ancienne version du laser, à base de gaz argon, qui produisait un laser vert, a ainsi été remplacée par un procédé très récent à base de diodes.

Fiche technique de l'œuvre

Titre	Laser-Klammer [« parenthèse-laser »]
Artiste	Gunter Frentzel (Berlin/Allemagne, 1935 - Olten/Suisse, 2017)
Dates clés	<p>2 mars 1994: lancement officiel du concours sur invitation à St-Gervais</p> <p>5 artistes invités : Patrice Baizet, Remi Dall'Aglio, Gunter Frentzel, Hervé Graumann et Roman Signer</p> <p>27 janvier 1994 : membres du jury sélectionnés (Eva Saro-Nydegger, Gérald Ducimetière, Alain Vaissade, Jean Stern, Jacques Boesch, Alain Iten pour St-Gervais, Bernard Zumthor et Michel Buri ; sans droit de vote : deux représentants du Département des constructions, un éclairagiste-scénographe et un représentant de l'association des habitants du quartier)</p> <p>6 octobre 1994 : séance du jury</p> <p>7 décembre 1994 : le jury sélectionne l'œuvre « Laser-Klammer » de Gunter Frentzel</p> <p>Dès septembre 1995 : interruptions multiples, réglages de l'intensité lumineuse pour améliorer sa visibilité</p> <p>Dès janvier 2006 : suspension du contrat d'entretien de l'installation (entretien délicat et réglages techniques trop fréquents et trop coûteux)</p> <p>Septembre 2018 : conjointement avec le Théâtre St-Gervais, le FMAC décide de restaurer et réactiver l'œuvre</p> <p>13 juin 2019 : réactivation de l'œuvre</p>
Description	Installation lumineuse à laser (de l'anglais « Light Amplification by Stimulated Emission of Radiation ») autour du bâtiment de St-Gervais
Technique	<p>Version de l'œuvre originale en 1995 : laser au gaz argon, transformateur, unité de réglage de puissance, système de refroidissement, photodétecteur, miroirs, système de contrôle</p> <p>Version restaurée de 2019 : laser à diodes (24 diodes), unité de contrôle et de réglage de puissance, photodétecteur de sécurité, miroirs</p>
Dimensions	Longueur totale du laser : env. 32 mètres (le laser prend sa source et se termine au 1 ^{er} étage de l'immeuble, à environ 4 mètres de haut depuis le niveau de la rue).

Localisation	Point de départ du laser : 5, rue du Temple Point d'arrivée du laser : rue des Terreaux-du-Temple
Commanditaire	Ville de Genève, Fonds d'art contemporain (FMAC)
Intervenants	Version de 1994 : LSD, Laser Service Demont, Pratteln (BL) Version de 2019 : M. Sébastien Kottelat, SBK-Laser, Courroux (JU)
Design graphique (flyer)	AMI
Budget initial (1995)	138'000.-
Restauration (2019)	30'000.-
Horaire de fonctionnement	Le laser fonctionne tous les jours, de la tombée de la nuit à minuit. En 1994, il ne fonctionnait que les jours d'ouverture du théâtre.
Sécurité	Un système de sécurité désactive le laser dès que celui-ci est dévié ou interrompu dans sa course. L'installation a été conçue selon un dispositif permettant de réaliser un maximum d'économies d'énergie.
Consommation	17'000 watts pour une puissance optique en sortie de 5W (version gaz argon de 1995) 300 watts pour une puissance optique en sortie de 24W (version laser à diodes de 2019)
Remerciements	Sandrine Kuster, Thomas Hempler et Emmanuelle Stevan (Théâtre St-Gervais) ; Michèle Freiburghaus, Yves Christen, Saskia Gessinus-Visser et Sabine Vaucher-Wiese (FMAC) ; Sarah Margot (SEC) ; Florian Gay et Florence Colace (AGCM, Génie civil et mobilité), le Service des réceptions (SRE), Jean Stern, Ulrike Frentzel.

Contexte artistique général

Un rayon lumineux, très concentré, peut-il être considéré comme une œuvre d'art ? Dans les années 1960 et 1970, les artistes, notamment aux Etats-Unis, cherchent de nouveaux moyens d'expression et remettent en question le statut de la sculpture comme un objet physique, en pierre ou en bronze et en ronde-bosse, vissée sur un socle, que le spectateur contemple en contrebas. Sous l'impulsion d'une nouvelle génération d'artistes et sous l'influence de grands courants esthétiques comme l'art minimal, l'art conceptuel et le Land Art, la sculpture prend désormais des formes inattendues : elle peut, parfois, devenir éphémère, légère ou mince, voire très légère ou infra-mince, à la limite du visible, voire invisible ou immatérielle.

L'œuvre peut même n'être plus qu'un acte, une action, un mouvement autant physique que mental ; l'œuvre, et sa présence, ne sont plus synonymes de matérialité, de visibilité, voire d'objet. La performance, l'installation, le son, le corps lui-même ou encore la lumière deviennent de nouveaux territoires d'expression et supplantent des techniques et matériaux plus traditionnels et pérennes. Ainsi, de simples morceaux de métal brut, directement sortis d'usine, sont récupérés par des artistes, au même titre que ces produits non manufacturés, l'espace lui-même vient à être considéré comme matériau : « La sculpture crée l'espace et l'espace crée la sculpture. » Gunter Frentzel.¹

Prédilection pour des matériaux issus de l'industrie, en particulier l'acier, simplicité des formes géométriques, avec un recours aux surfaces planes (carrés ou bandeaux) et aux lignes dans l'espace, tracées par des barres ou tubes, recours au motif de l'arc, jeux d'équilibre et préoccupation de la relation entre la sculpture et le sol, avec notamment la disparition de socle : il est difficile de ne pas faire un rapprochement avec la démarche du sculpteur américain Richard Serra (1939), car les parallèles, en tous cas formels, sont évidents.

Surtout, l'œuvre de G. Frentzel reflète et exprime une recherche sur l'occupation et l'utilisation de l'espace autour des objets comme matériau à part entière, constitutif de la sculpture. On comprendra sa prédilection pour les formes d'installation au détriment de sculptures composées d'un seul objet clairement défini. Avec des œuvres utilisant toujours plus l'espace comme matière, il est tout naturel que l'artiste prolonge sa démarche à l'échelle du bâti, en lien avec l'architecture.

En 1990, Frentzel, en parlant de son art, avançait que « Il est clair pour moi que l'art est le langage qui me permet d'exprimer le mieux mes réflexions sur le monde dans lequel je vis – pas arrogant – pas dominateur – pas impétueux... L'art n'est jamais statique – cela me fait réaliser comme les espaces que nous occupons deviennent toujours plus confinés – et que nous ne faisons pas assez pour arrêter cela – que nous n'essayons pas assez de trouver d'autres espaces – des espaces ouverts – des espaces mentaux. »²

¹ *Gunter Frentzel*, catalogue d'exposition, Kuznstmuseum, Soleure, 2011, pas de pagination.

² Cité dans *Gunter Frentzel*, catalogue d'exposition, Kuznstmuseum, Soleure, 1990, pas de pagination.

Gunter Frentzel

« Les travaux de Gunter Frentzel ne se laissent pas consommer en un rapide coup d'œil. Ils se soustraient d'ailleurs à la contemplation pure. Afin de pouvoir appréhender les sculptures disposées sans prétention dans l'espace, il faut utiliser le corps entier. Ce n'est qu'en acceptant de se mouvoir autour d'elles, d'éprouver leur poids et leur tension, de sentir leurs liens avec l'espace que l'on peut apprécier la véritable dimension de ces sculptures.

Le dialogue constant avec l'espace est au cœur de la démarche de Frentzel. En questionnant minutieusement le lieu, en prenant contact avec ce qui est donné, les prémisses d'une sculpture se précisent peu à peu. S'appuyant sur cette base, Frentzel crée des pièces engageant des éléments quasiment invariants, la plupart du temps des produits semi-finis aux normes industrielles comme des plaques, des tiges et des bandes en acier non traité, des pierres sommairement taillées ou, récemment, quand la situation le requiert, de l'acier chromé ou des rayons laser.

Ces constructions sont soit autonomes, soit ajustées le plus discrètement possible à l'espace. S'appuyant sur les dimensions données, elles entrent en dialogue avec les surfaces, les lignes et le volume de l'espace ; elles en condensent en quelque sorte l'essence en visualisant des tensions qui lui sont propres. Tantôt la sculpture suit le rythme du lieu dans un mouvement léger et élégant, tantôt, rebelle, elle va à l'encontre du préexistant.

Les travaux de Gunter Frentzel disposent de l'espace ; ils ne l'occupent pas de force, mais avec une subtilité intuitive. Tributaires de la réalité empirique, non d'une idée préconçue, ses sculptures explorent l'espace et nous le font découvrir sous un autre jour. »

Gabrielle Boller, dossier de presse de l'inauguration, 1995.

Biographie de l'artiste



Figure 1. Gunter Frentzel au Centre culturel suisse à Paris, 1987. Photo : René Burri.

Gunter Frentzel est né à Berlin en 1935. Avec sa femme Ulrike, il déménage en Suisse et, sa vie durant, il résidera à Rüttenen dans le canton de Soleure.

En 1956, il termine sa formation de sculpteur sur pierre ; en 1972, à l'image d'autres artistes de sa génération, il se démarque de cette pratique traditionnelle et explore d'autres médiums. L'artiste a été actif sur la scène artistique dans la région de Berne, Bienne et Soleure, comme en témoignent ces nombreuses installations intégrées à l'architecture et dans l'espace public, en particulier dans des écoles. Sa carrière est marquée par son engagement dans la politique culturelle, notamment par le biais de la Gesellschaft Schweizerischer Maler, Bildhauer und Architekten (« Société des peintres, sculpteurs et architectes suisses » dont l'association visarte est aujourd'hui la successeure).

Sélection d'installations dans l'espace public :

En 1987-1988, l'artiste conçoit pour le Centre culturel suisse à Paris une installation éphémère dans la cour intérieure. Les œuvres sont modulables, transportables, voire transposables dans un autre espace, à l'image d'un jeu, à partir d'éléments comme des plaques et barres en métal, ou une pierre sur laquelle repose une barre en équilibre. 7 variations sont proposées et se succèdent dans la cour.

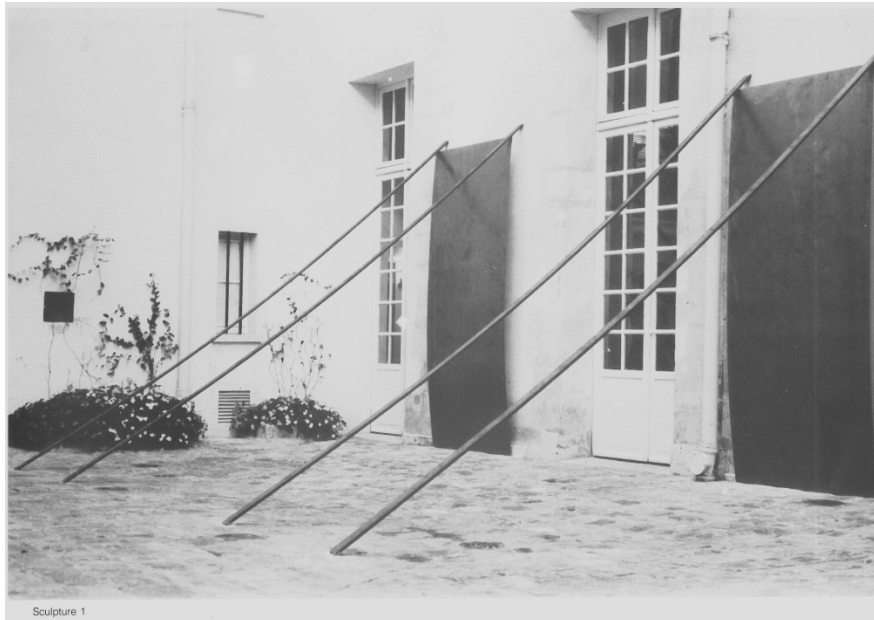


Figure 2. Installation dans la cour intérieure du Centre culturel suisse à Paris, 1987-1988. Photo : Francine Mury

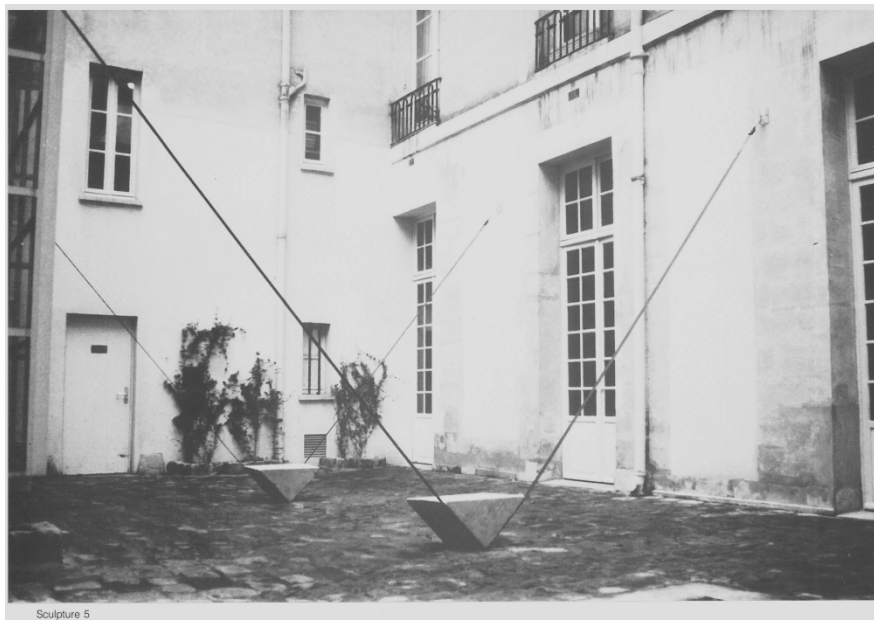


Figure 3. Installation dans la cour intérieure du Centre culturel suisse à Paris, 1987-1988. Photo : Francine Mury

Pour la **Kantonschule de Soleure (1992)**, Gunter Frentzel utilise de grands arcs qui prennent appui et épousent le terrain en dévers, faisant le lien entre le niveau du parc et le niveau, en contrebas, du rez-de-chaussée de l'école. Ces grandes rampes se reflètent dans les baies vitrées : le reflet complète ainsi l'arc de cercle.



Figure 4. Kantonschule de Soleure, 1992. Photo : M. Dörfliger

En 1993, dans une **école de Frauenfeld**, l'artiste reprend le motif de la bande qui unit deux espaces : désormais ce n'est plus un simple reflet mais littéralement la bande de métal elle-même qui relie intérieur et extérieur, en une grande oblique au sol.



Figure 5. Kantonschule de Frauenfeld, 1993. Photo : P. Hegner

En 1995-1996, dans le cadre du réaménagement de la **fosse aux ours de Berne**, l'artiste est invité à concevoir une intervention artistique : d'énormes blocs de calcaire forment une masse pierreuse au centre de la fosse (réaménagée depuis).

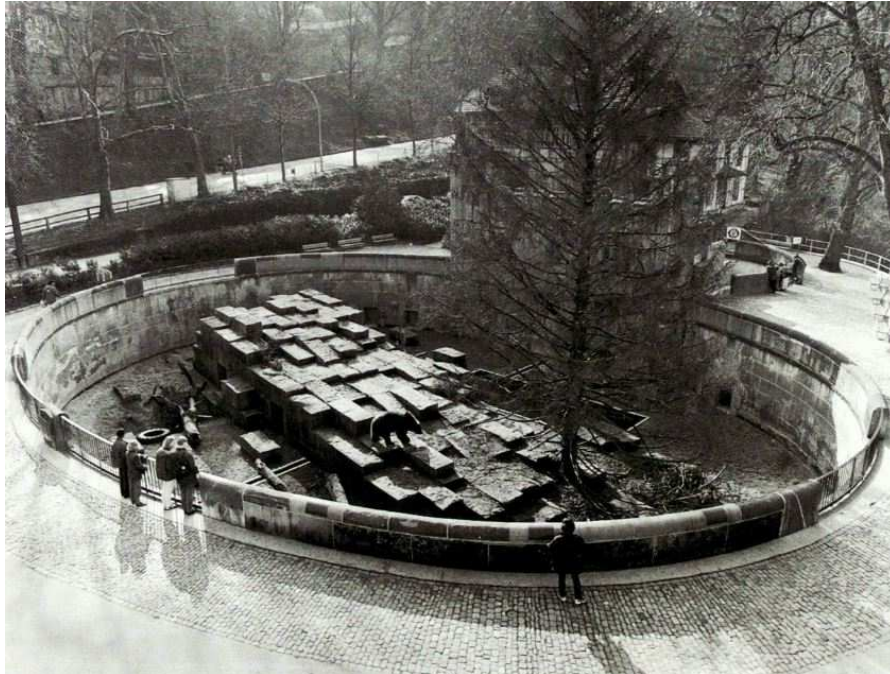


Figure 6. Intervention de G. Frenzel dans la fosse aux ours (Berne), 1996. Photo : D. Uldrij

Intervention avec du laser : Sion, Lisbonne, Soleure et Genève

Plusieurs de ses installations laser, notamment le projet éphémère pour Lisbonne en 1990, peuvent être considérées comme des prolongements, à l'échelle de la ville, de ses sculptures en acier. La lumière, présente mais immatérielle, prend le relais des longues tiges métalliques disposées dans l'espace : des lignes vertes, la couleur la plus visible et la plus facile à produire à l'époque, se déploient sans complexe et parfois sur de grandes distances, prennent à parti le spectateur, sa position physique par rapport à la « sculpture » : celui-ci reconnaît rapidement qu'il n'est pas qu'un simple spectateur passif, il fait partie de l'œuvre, dont il peut explorer les multiples points de vue à sa guise, en se déplaçant.



Figure 7. Sculpture laser, Sion, 1986. Photo : DR.

La première expérimentation d'une sculpture laser a lieu en 1986 à Sion, à l'occasion de l'exposition « Repère » organisée par le Musée cantonal des beaux-arts du Valais. L'artiste dessine, grâce à un rayon laser et des miroirs, un immense triangle qui recouvre plusieurs kilomètres dans le ciel en reliant trois points saillants de la ville : le château de Tourbillon, ancienne résidence de l'évêque, le château de Valère, siège du Chapitre, et celui de la Majorie, réhabilité en caserne. Le triangle relie ainsi trois lieux de pouvoirs, temporel, spirituel et militaire. Il fait également référence aux instruments de mesures et à la méthode de la triangulation pour calculer des distances.



Figure 8. Sculpture laser, Sion, 1986, carte Google Maps. Photo : DR.

Après cette première expérimentation, G. Frentzel recourt au laser à plusieurs autres occasions : à Soleure et à Lisbonne, en 1990, dans les deux cas également en relation avec des bâtiments historiques, puis à St-Gervais à Genève en 1995. A l'origine, les deux œuvres de Lisbonne et Soleure n'avaient qu'un caractère éphémère. Cependant, grâce à l'appui de mécènes privés séduits par l'intervention soleuroise, le triangle laser conçu pour cette ville a été acquis par eux puis, en 2011, donnée au Canton de Soleure. L'œuvre fonctionne désormais par intermittence, uniquement les soirs d'hiver, tandis qu'en été c'est la botte en caoutchouc de Roman Signer, placée en face de l'entrée du Kunstmuseum, qui prend le relais et vient surprendre les passants.



Figure 9. Gunter Frentzel, le laser à Soleure dans le Museumspark. Photo : DR.

Le Fonds municipal d'art contemporain (FMAC) et la commande publique en Ville de Genève

Valoriser la diversité des propositions et des expérimentations artistiques contemporaines, toutes générations, pratiques et temporalités confondues, figure parmi les priorités fixées par le Département de la culture et du sport. Renforcer la présence de l'art dans l'espace public contribue à cette démarche. Ainsi, oeuvres pérennes, expériences éphémères, programmes artistiques événementiels et manifestations, pensés en étroite interaction avec l'environnement qui les accueille, offrent aux citoyen-ne-s des rencontres privilégiées et renouvelées avec l'art dans un esprit de transdisciplinarité. La commande publique fédère de nombreux partenaires (artistes, architectes, entreprises, experts), s'intègre au cadre de vie et aux territoires et enrichit le patrimoine culturel genevois d'œuvres majeures d'artistes suisses et internationaux. La politique de commande et d'acquisition est accompagnée du développement d'actions de sensibilisation et de médiation afin de renforcer les liens entre les publics et les propositions artistiques. La collection de quelque 300 œuvres d'art situées dans l'espace public est consultable sur le catalogue en ligne du FMAC.

L'ensemble de la collection, y compris les interventions dans l'espace public, est consultables en ligne : www.ville-ge.ch/fmac.